

Paris, le 14 août 1950.

Pl. annexes.

Mon Cher Hervé,

Je te communique, ci-joint, en double exemplaire, une note concernant l'état actuel des travaux au Plan SCHUMAN, travaux qui viennent d'être interrompus.

La réunion des Présidents, appelée sans doute à prendre position de manière définitive, est fixée au 29 août; elle se tiendra pendant une dizaine de jours à la campagne chez M. MONNET.

La Conférence reprendra ensuite, à Paris, pour achever l'élaboration des textes à soumettre à la signature des Gouvernements.

Je crois utile d'explicitier ici les conclusions de mon rapport quant à la nécessité d'un contact préalable avec BENELUX, et les Pays-Bas en particulier.

La position du Gouvernement des Pays-Bas en cette question paraît plus aisée que la nôtre et, si le Gouvernement français pouvait avoir l'accord du Gouvernement de La Haye, nous serions sans doute amenés à accepter les conclusions, quelles qu'elles soient, auxquelles la Conférence, dans son ensemble anoutirait.

Il est vrai qu'à la suite de nos conversations à Ostende avec SPIERENBURG, nous avons obtenu son concours en vue d'une solution favorable de la

Son Excellence
Monsieur le Baron H. de GRUBEN,
Ambassadeur de Belgique,
Secrétaire Général du
Ministère des Affaires Etrangères
et du Commerce Extérieur,

BRUXELLES.

.....

péréquation en matière de charbon.

M. MONNET envisage, ainsi qu'il vient de me dire au cours d'un entretien que je lui avais demandé à l'issue de la Conférence, de faire examiner, dans le détail, ce que donnerait une péréquation convenable appliquée au problème des charbons belges. Mais il faut que ces dispositions favorables nous soient assurées jusqu'à la réalisation définitive et, à cet égard, le concours des Néerlandais nous serait des plus utiles.

Peut-être serait-il également utile de communiquer à SCHEYVEN un exemplaire de mon rapport; il a reçu copie des procès-verbaux des séances.

En définitive, c'est de l'acceptation par l'Allemagne des propositions françaises relatives à la période de démarrage que dépendra la solution du problème qui nous intéresse en matière de charbon.

L'acceptation par l'Allemagne peut être acquise à l'intervention de la France et des Pays-Bas. Dans quelle mesure pouvons-nous, de notre côté, nous adresser directement à elle, sans que Français et Néerlandais s'en trouvent froissés? C'est dans cette mesure qu'une démarche de SCHEYVEN pourrait, semble-t-il, être opportune.

Je compte rentrer à Bruxelles après quelques jours de repos, dès le début de la semaine prochaine, et ferai, dans tous les cas, connaître mon adresse à l'Ambassade à Paris pour le cas où il serait nécessaire que je rentre plus tôt.

Ton amicalement dévoué,

F. NUUIS.